

L'UNION APRÈS LES ÉLECTIONS : DEMANDEZ LE PROGRAMME !

Jacques Delors | président fondateur de Notre Europe - Institut Jacques Delors

António Vitorino | président de Notre Europe - Institut Jacques Delors

Alors que nombre de débats se focalisent sur l'identité des principaux décideurs européens de la période 2014-2019, il est essentiel de préciser sur quelles orientations politiques l'UE est appelée à agir après les élections européennes des 22-25 mai. Tel est l'objet de ce Mot de Jacques Delors et António Vitorino. Cette Tribune a été également publiée sur les sites du [Huffington Post](#) et d'[EurActiv.com](#), dans le [Corriere della sera](#) et dans une version raccourcie dans le [Handelsblatt](#).

Alors que nombre de débats se focalisent sur l'identité des principaux décideurs européens de la période 2014-2019, il est essentiel de préciser sur quelles orientations politiques l'UE est appelée à agir après les élections européennes des 22-25 mai. Une telle clarification programmatique est d'autant plus nécessaire pour la [désignation du président de la Commission](#), qui doit bénéficier de l'appui d'une majorité qualifiée des membres du Conseil européen et de l'approbation d'une coalition majoritaire au Parlement européen. Dans cette perspective, trois orientations politiques principales semblent se dégager sur la base des [rapports de force partisans](#) établis par les électeurs européens, et qui ont en commun de promouvoir une action européenne à la fois plus lisible et capable de produire des résultats probants, au niveau de l'UE comme de la zone euro.

1. De l'Europe de la Troïka à l'Europe du triptyque : « la compétition qui stimule, la coopération qui renforce, la solidarité qui unit »

Le « pacte pour la croissance » adopté en juin 2012 a posé les bases du « grand compromis » qu'il s'agit d'approfondir, et qui combine réformes structurelles nationales, ouverture des marchés nationaux et européens, mais aussi interventions financières de l'UE.

L'UE des prochains semestres est en mesure de prolonger le rééquilibrage entre « rigueur et croissance » rendu possible par les efforts d'ajustement et de réformes accomplis ces dernières années : « aux États la rigueur, à l'UE la croissance » comme le préconisait Tommaso Padoa-Schioppa ! Voilà qui suppose une application intelligente du « pacte budgétaire », en ligne avec le cycle économique et préservant les dépenses d'avenir. Voilà qui suppose aussi d'amplifier

les financements européens dédiés à la recherche, à la formation et à l'innovation, ainsi qu'aux infrastructures pan-européennes dans les domaines de l'énergie, de l'environnement et de la communication. Budget communautaire, Banque européenne d'investissement, obligations dédiées au financement de dépenses d'avenir (ou « project bonds »), financements nationaux et conjoints : tous les outils disponibles doivent désormais être mobilisés de manière massive afin d'illustrer plus clairement un apport européen tangible à la relance des économies, et donc à la croissance et à l'emploi.

D'autres initiatives emblématiques doivent aussi être mises en œuvre, au premier rang desquelles l'union bancaire, qui permettra de mieux prévenir les dérives du secteur financier et de conforter le financement de l'économie réelle, notamment en direction des PME. À l'UE également de renforcer sa lutte contre l'évasion et la fraude fiscales, sans laquelle les efforts de rigueur des États et des citoyens apparaissent insupportables. À l'UE enfin de parachever l'Union économique et monétaire, notamment en [clarifiant le partage des responsabilités entre Bruxelles et les États membres](#), en instituant un « [Fonds de convergence](#) » offrant aux États un appui financier aux réformes structurelles et un [mécanisme d'assurance](#) prévenant les divergences cycliques au sein de la zone euro, ainsi qu'en encourageant l'émission de dettes communes.

2. De l'Europe introvertie à l'UE dans la mondialisation

L'UE sort d'une législature marquée par la crise de la zone euro, qui a mis en lumière des dissensions entre États membres et citoyens, mais aussi mobilisé toute l'énergie de ses décideurs, au détriment des défis

de la « grande Europe ». Les crises russo-ukrainienne et syrienne rappellent à elles seules la nécessité pour les Européens de **s'engager davantage au niveau international**, afin de relever de nombreux défis face auxquels « l'union fait force », comme les opinions publiques en sont largement convaincues.

Mettre en place une véritable « **Communauté européenne de l'énergie** » face au changement climatique et à la dépendance énergétique extérieure ; mettre en œuvre une stratégie plus efficace et solidaire face à l'immigration illégale, par exemple via la création de garde-frontières européens, tout en recourant davantage à l'immigration légale puisque l'Europe vieillit ; affirmer notre puissance commerciale et normative face au développement d'États continents comme la Chine, la Russie ou le Brésil, y compris **en négociant de manière offensive avec les USA** ; poursuivre les efforts de contrôle de la finance folle, notamment via l'entrée en vigueur de la taxe sur les transactions financières ; faire face de manière plus coordonnée aux menaces terroristes au Sahel, en Syrie ou ailleurs, à l'heure où les USA se tournent vers l'Asie.

Autant de priorités politiques externes qui doivent figurer tout en haut de l'agenda politique européen et donner lieu à des avancées significatives au cours des prochaines années, afin de redonner tout son sens à la construction européenne.

3. De l'Europe intrusive à l'Europe incarnée

Même si elle ne produit pas **80% des lois en vigueur au niveau national (plutôt 20%)**, « l'Europe » est apparue très intrusive ces dernières années, notamment dans les « pays sous programmes », mais aussi parce qu'elle adopte des normes très détaillées, mal expliquées et souvent mal accueillies par les citoyens. Si la Troïka a déjà quitté l'Irlande et le Portugal, nul doute qu'il est nécessaire d'envoyer des signaux politiques du

même ordre s'agissant du degré de détail des normes et interventions communautaires à l'horizon 2019, en retenant un nombre limité de priorités d'action, même si cela ne signifie pas que l'UE doit en faire moins dans tous les domaines.

C'est surtout parce que l'action de l'UE sera mieux incarnée qu'elle sera plus lisible à l'avenir. Incarnée par de grands desseins, tels que la promotion d'un développement économique, social et environnemental équilibré ou l'affirmation des intérêts et valeurs des Européens dans la mondialisation ; incarnée par des projets emblématiques qu'il s'agit de promouvoir dans toutes leurs dimensions, tels que l'« union bancaire » ou la « Communauté européenne de l'énergie » ; incarnée par les visages de ceux qui décident en son nom, ce qui suppose de renforcer la transparence de son fonctionnement mais aussi de choisir des responsables politiques capables de nouer un dialogue direct et approfondi avec les États membres et les citoyens ; incarnée enfin par les Européens eux-mêmes, qui doivent garder le droit de se mouvoir au sein d'un **espace de libre circulation à la fois ouvert et sûr**, mais aussi pouvoir se saisir plus aisément d'outils démocratiques tels que le droit d'initiative citoyenne.

De telles orientations programmatiques doivent naturellement faire l'objet de discussions plus approfondies entre le candidat à la présidence de la Commission, les membres du Conseil européen et les groupes politiques majoritaires au Parlement européen. Un tel « trilogue » sera d'autant plus utile s'il débouche sur l'adoption un accord interinstitutionnel formalisant un « contrat de législature » qui donnerait à l'UE et à ses citoyens les perspectives internes et internationales dont ils ont plus que jamais besoin à l'horizon 2019, aussi bien à 28 qu'au niveau de la zone euro.

